

RP07 Postes HTB - Chargé de Travaux

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en tant que Chargé de travaux postes HTB et d'opérations sur les départs BT, conformément à la NF C18-510 (installations) ou FD 18-510-1 (ouvrages).

Durée

21.00 Heures **3** Jours



Format de Formation

Présentiel - Synchrone



Public Visé

Personne désignée par son employeur en vue d'assurer la fonction de Chargé de travaux.

Pré Requis

Le participant doit :

- avoir suivi une formation à la prévention des risques électriques.
- être expérimenté dans le domaine concerné au sein d'une équipe.

Objectifs Pédagogiques

- Assurer la fonction de Chargé de travaux HTB et d'opérations BT départs BT.
- Faire appliquer dans la pratique, la réglementation et les consignes de sécurité en vigueur.
- Situer son pôle et ses responsabilités.
- Préparer une opération pour travaux et répartir les rôles de chaque exécutant.
- Citer les phases d'une 2ème étape de consignation/déconsignation HT pour travaux.
- Restituer l'avis de fin de chantier et en rendre compte à sa hiérarchie.

Parcours pédagogique

Thèmes théoriques :

- réglementation : NF C18-510, FD 18-510-1 ou CPP, IPS, consignes particulières,
- Procédures d'exploitation ou guides opérationnels,
- responsabilités en tant que Chargé de travaux (encadrement et sécurité du chantier),
- types d'opérations (consignation, travaux, essais, intervention), habilitations, EPI, acteurs, ...,
- différencier les types d'opérations (travaux, interventions, essais,...),
- phénomènes capacitatifs et d'induction, électrisation, électrocution,
- procédures et documents d'accès associés.

Thèmes pratiques sur le poste source de l'ISFME :

- visite préalable et évaluation des risques,
- organisation d'un chantier, avec analyse des risques, et information aux exécutants,
- informations aux opérateurs par message collationné ou système dématérialisé et vérification,
- prise en compte et mise en vigueur d'une attestation de consignation HT (schémas et MALT),
- réalisation d'une opération de consignation HTB en 2ème étape avec mise en place des MALT, fanions et balisage de la zone de travail,
- préparation d'une intervention sur les départs BT du poste HTB,
- encadrement et surveillance permanente des opérateurs,
- fin de l'opération, restitution des accès au CEX et compte rendu à sa hiérarchie.

Evaluations des :

- connaissances : QCM* (*propriété intellectuelle de l'ISFME - diffusion non autorisée).
- compétences : mises en situations lors d'une opération pour travaux.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur le site de St Affrique (12).

Les salles pour la partie théorie sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour prendre en compte tout besoin d'adaptation.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée en continu pendant la formation par des mises en situation, une évaluation de connaissances et un QCM.

Un certificat de réalisation et un avis d'habilitation de niveaux H2(V) + 2ème étape de consignation, HE Manœuvres en HTB, B2V essai et BR en BT sont délivrés.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.